



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél.: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70

E-mail: ffp@ffp.asso.fr

Web: www.ffp.asso.fr

Paris le 11 avril 2008

Mmes – MM. Les Présidents des Associations
Affiliées – structures Agréées
Ligues - Comités Départementaux
Directeurs Techniques
Travailleurs indépendants
Membres de la DTN

Ref: JMS/08/0937

Objet : Module et animateur «Tête en haut et Track»

DIRECTIVE TECHNIQUE N° 26

Préambule: Les pratiques de sauts évoluent. Les Directeurs Techniques constatent que de nombreux sauts types «Tête en haut, ou, Track» sont régulièrement effectués dans leurs écoles.

Ceux-ci, sans que les pratiquants n'aient reçu un minimum de formation, et souvent, sans que l'encadrement de ces sauts ne soit clairement identifié.

Plusieurs réunions de travail ont été menées à ce sujet avec la DTN, la CTP et les intervenants en formation Free Fly.

Objectifs de la Directive Technique : s'adapter aux pratiques actuelles, remédier au manque d'encadrement de ces pratiques, clarifier les pratiques et l'encadrement des sauts de types «Tête en haut et Track».

Module de saut «Tête en haut et Track»:

Pour effectuer ces types de sauts, le pratiquant devra avoir reçu une formation délivrée par un animateur (voir en annexe I les points «formation» et «animateur»). A l'issue de cette formation, l'aptitude à effectuer des sauts de types «Tête en haut et Track» sera portée sur le carnet de saut par le Directeur Technique de l'école.

Pour débiter cette formation, le pratiquant devra être titulaire du Brevet B complet. Par ailleurs, s'il ne possède pas le Brevet B2, il devra totaliser au moins 15 sauts après le Brevet B, au cours desquels il est fortement recommandé «un mûrissement» dans des positions autres qu'à plat, et dans des exercices de dérive (voir programme du Brevet B).

Règles de pratique:

Les personnes ayant validé le module «Tête en haut et Track» peuvent (avec une augmentation possible mais progressive de la taille des groupes) :

- sauter ensemble Tête en haut.
- sauter Tête en haut avec des titulaires du B4 (qui eux peuvent passer tête en bas au cours du saut).
- participer à des sauts de Track en restant à plat. La référence sur le dos doit être assurée, soit par un titulaire du B4, soit par un animateur «Tête en haut et Track», soit par un initiateur B4.

NB: les personnes ayant validé ce module ne peuvent pas (dans ce type de sauts), sauter avec des personnes seulement titulaires du brevet B2.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél.: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70

E-mail: ffp@ffp.asso.fr

Web: www.ffp.asso.fr

ANNEXE I

Formation au Module «Tête en haut et Track»:

En plus des rappels indispensables sur le matériel: Hand Deploy, loop de fermeture, caches élévateurs, casque, altison.

Programme de formation Tête en Haut :

- Sorties d'avion Tête en Haut.
- Maîtrise de la position.
- Déplacements dans cette position: monter/descendre, avancer/reculer, rotations.
- Maîtrise de la position de sécurité «boule» et du passage de cette position vers une position «tête en haut».
- Sécurité: axe de travail, hauteur de fin de travail, séparation.

Programme de formation Track:

- Travail de dérive à plat.
- Maîtrise des déplacements dans cette position: travail de niveau et de proximité (par rapport à une référence en Track dos).
- Travail en dérive de ½ tonneaux (et sensibilisation à la position dérive sur le dos).
- Sécurité: axe de travail, hauteur de fin de travail, séparation.

Dans tous ces exercices, l'inclinaison en dérive sera inférieure à 30°.

NB: ces deux thèmes de formation «Tête en haut» et «Track» peuvent être conduites séparément dans le temps. Un animateur devra être présent dans les sauts comportant le thème non validé par le pratiquant.

Animateur «Tête en haut et Track»:

La personne autorisée à dispenser cette formation au module «Tête en haut et Track» doit être clairement reconnue. L'animateur «Tête en haut et Track» est identifié par le Directeur Technique de l'école (ou un FMF) **et** un initiateur Free Fly qualifié depuis au moins 1 année. Il doit être titulaire du Brevet C.

Les compétences attendues de l'animateur sont:

- être capable d'organiser les sauts en fonction du niveau des pratiquants du groupe et d'en assurer la sécurité.
- être capable de faire respecter les consignes de sécurité par les pratiquants du groupe (sur le matériel, en sortie, en chute, à la séparation, sous voile).
- Etre capable de mener les vérifications à l'embarquement et les vérifications à bord.
- Etre capable d'apporter des commentaires cohérents à l'issue du saut.

Le nom de l'animateur identifié doit être communiqué au DTN pour enregistrement (voir annexe II).

Jean-Marc SEURIN
Directeur Technique National



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél.: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70

E-mail: ffp@ffp.asso.fr

Web: www.ffp.asso.fr

ANNEXE II

Animateur «Tête en haut et Track»

(à envoyer au DTN de la FFP)

Je soussigné

Directeur Technique de l'école de

atteste que

est habilité à animer des sauts de type «Tête en haut et Track», s'engage à respecter le

contenu de la Directive Technique N°26.

Lieu:

Date:

Signatures:

Le Directeur Technique

L'initiateur FreeFly

L'animateur
«Tête en haut et Track»,